

INVITATION ET ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE SWIMMING 2023

Conformément à l'article 44 des statuts, le directeur sportif a.i. de Swiss Aquatics Swimming vous invite à l'assemblée sportive extraordinaire du **15 juin 2023 à 18h.** à la

Maison du Sport
Talgutzentrum 27
3063 Ittigen près de Berne

Conformément aux statuts, vous recevez cette invitation au moins 20 jours avant l'assemblée sportive.

L'assemblée sportive extraordinaire est convoquée suite à la proposition du SV beider Basel adoptée lors de l'assemblée sportive du 22 avril d'organiser une assemblée sportive extraordinaire pour élire un nouveau directeur sportif ou une nouvelle directrice sportive.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de l'assemblée.

Les candidatures valables seront présentées à partir du vendredi 26 mai 2023 sous le lien suivant :

<https://www.swiss-aquatics.ch/verband/organisation/delegiertenversammlung-2023/>

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 43 des statuts, les clubs membres ayant le droit de vote et les associations membres sont représentés à l'assemblée sportive extraordinaire par leur Président:e ou par un:e délégué:e officiel:le **muni:e:s d'une procuration écrite du/de la Président:e. Un:e délégué:e ne peut représenter qu'un seul club membre et en plus une fédération membre.**

Si une seule personne est proposée comme candidate, elle doit obtenir plus de la moitié des votes valablement exprimés pour être élue.

Si plusieurs personnes sont proposées à l'élection, il y a autant de tours de scrutin que nécessaire jusqu'à ce qu'une des personnes candidates obtienne plus de la moitié des voix valablement exprimées. A partir du deuxième tour, la personne qui a obtenu le moins de voix est éliminée jusqu'à ce qu'il ne reste plus que deux personnes à élire.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à l'assemblée sportive extraordinaire et nous vous remercions chaleureusement pour votre grand engagement en faveur de la discipline sportive Swimming.

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE SWIMMING DU 15 JUIN 2023
DÉBUT 18H00, MAISON DU SPORT, ITTIGEN**

- 1 Bienvenue
- 2 Constitution de l'assemblée
- 3 Élection des scrutateur:trice:s
- 4 Propositions et affaires relevant de la compétence de l'assemblée sportive
 - Autorisation à la direction de Swiss Aquatics Swimming d'adapter les règlements, par analogie avec les règlements de World Aquatics et de la LEN
- 5 Élection du:de la directeur:trice sportif:ve Swimming pour le mandat jusqu'à l'année 2025
 - Présentation des candidat:e:s
 - Élection du:de la directeur:trice sportif:ve Swimming

Vote

Vote